

**Nouveau Rapport Égalité des Femmes et des Hommes
KANTAR SAS - Année 2018**

Décret 2019-15 du 8 Janvier 2019 portant application des dispositions visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise et relatives à la lutte contre les violences sexuelles et les agissements sexistes au travail

SOMMAIRE

1 - Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes	<i>page 3</i>
2 - Ecart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes (hors promotions)	<i>page 4</i>
3 - Ecart de taux de promotions entre les femmes et les hommes	<i>page 5</i>
4 - Pourcentage de salariées revenues de congé maternité et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour	<i>page 6</i>
5 - Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	<i>page 7</i>
Bilan de notation	<i>page 8</i>

Indicateur 1 : Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes

Catégories socioprofession	Tranches d'âge	Effectif		Validité du groupe	Effectif	Effectif valide	Rémunération moyenne		Ecart	
		Femme	Homme				Femme	Homme	Rémunération	Pondéré
Ouvriers	moins de 30 ans									
	30 à 39 ans									
	40 à 49 ans									
	50 ans et plus									
Employés	moins de 30 ans	37	30	Oui	67	67	25 073	25 956	3,40%	0,00%
	30 à 39 ans	84	55	Oui	139	139	25 969	25 651	-1,24%	0,00%
	40 à 49 ans	112	43	Oui	155	155	26 930	28 271	4,74%	0,00%
	50 ans et plus	94	29	Oui	123	123	27 423	29 203	6,10%	0,13%
Techniciens & Agents de Maîtrise	moins de 30 ans	4	0	Non	4					
	30 à 39 ans	21	14	Oui	35	35	32 127	30 540	-5,20%	-0,01%
	40 à 49 ans	14	18	Oui	32	32	33 878	32 275	-4,96%	0,00%
	50 ans et plus	10	6	Oui	16	16	34 992	37 483	6,65%	0,02%
Ingénieurs & Cadres	moins de 30 ans	44	19	Oui	63	63	38 673	35 388	-9,28%	-0,26%
	30 à 39 ans	95	50	Oui	145	145	50 977	48 878	-4,30%	0,00%
	40 à 49 ans	89	81	Oui	170	170	62 306	62 890	0,93%	0,00%
	50 ans et plus	65	48	Oui	113	113	68 616	85 384	19,64%	1,56%
Total		669	393		1 062	1 058	40 175	45 278	11,27%	1,45%

Résultat	1,5
Commentaire	Indicateur en faveur des hommes
Note	38

Indicateur 2 : Ecart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes

Catégories socioprofessionnelles (CSP)	Taux d'augmentation		Ecart taux d'augmentation	Effectif total		Validité du groupe	Effectif valide	Ecart pondéré
	F	M		F	H			
Ouvriers								
Employés	79,82%	78,98%	-0,84%	327	157	<i>Oui</i>	484	-0,38%
Techniciens & Agents de Maîtrise	81,63%	100,00%	18,37%	49	38	<i>Oui</i>	87	1,50%
Ingénieurs & Cadres	80,89%	83,33%	2,45%	293	198	<i>Oui</i>	491	1,13%
Total	80,42%	83,21%	2,79%	1 062			1 062	2,25%

Résultat	2,3
Commentaire	Indicateur en faveur des hommes
Note	10

(*) La notion d'augmentation individuelle correspond à une augmentation individuelle du salaire de base du salarié concerné.

(**) Cet indicateur permet de calculer le nombre de salariés ayant bénéficié d'une augmentation individuelle et non le pourcentage d'augmentation sur la période de référence

Indicateur 3 : Ecart de taux de promotions entre les femmes et les hommes

Catégories socioprofessionnelles (CSP)	Taux d'augmentation		Ecart taux d'augmentation	Effectif total		Validité du groupe	Effectif valide	Ecart pondéré
	F	M		F	H			
Ouvriers								
Employé	5,50%	1,91%	-3,59%	327	157	Oui	484	-1,64%
Agent de maîtrise, Technicien	12,24%	0,00%	-12,24%	49	38	Oui	87	-1,00%
Cadre	8,87%	7,07%	-1,80%	293	198	Oui	491	-0,83%
Total	7,47%	4,33%	-3,15%	1 062			1 062	-3,47%

Résultat	3,5
Commentaire	Indicateur en faveur des femmes
Note	15

(*) La notion de promotion retenue correspond au passage à niveau ou un coefficient hiérarchique supérieur.

(**) Cet indicateur permet de calculer le nombre de salariés ayant bénéficié d'une promotion sur la période de référence.

Indicateur 4 : Pourcentage de salariées revenues de congé maternité et augmentées à leur retour si la période d'augmentation a eu lieu au moment de leur congé

Nombre de salariées en congé maternité sur la période d'augmentation	Nombre de femmes augmentées	Pourcentage
12	12	100%

Résultat	100
Commentaire	La totalité des salariées de retour de congé maternité ont été augmentées
Note	15

Indicateur 5 : Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix salariés ayant perçu les dix plus hautes rémunérations

Répartition des dix plus hautes rémunérations		Nombre de salariés du sexe sous représenté
Femme	Homme	
5	5	5

Résultat	5
Commentaire	Les femmes et les hommes sont à parité parmi les salariés les mieux rémunérés
Note	10

Bilan notation

Indicateurs	Résultats	Notes obtenues	Points maximum de l'indicateur
1 - Ecart de rémunération	1,5	38	40
2 - Ecart de taux d'augmentations individuelles	2,3	10	20
3 - Ecart de taux de promotions	3,5	15	15
4 - Pourcentage de salariées augmentées après un retour de congé maternité	100	15	15
5 - Répartition des salariés ayant les dix plus hautes rémunérations	5	10	10
Total de points obtenus sur 100 :		88	